EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE POYANNE Séance du 29 mars 2024 DCM2024-03-09

<u>Etaient présents</u>: LABY-FAUTHOUX Fabienne – Elisabeth COUDROY - Michèle GUARIDO – Olivier SCHAFFHAUSER – Philippe DUCOURNEAU - Alain LABAT - Thierry LOUPIEN – ROSSIGNOL Catherine - Maylis AUMAILLEY – Thierry LABORDE

Absents excusés: Nicolas JACOB - Rémy NAPIAS - Séverine SOUPOT

Territy III II II	Severific Sout Of	
Nombre de membres en exercice	13	
Nombre de membre présents	10	
Nombre de pouvoirs	0	
Nombre de votants pouvoir compris	10	

Secrétaire de séance : Olivier SCHAFFHAUSER

Date de la convocation: 22 mars 2024

Objet: Affectation des résultats 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame la Maire Fabienne LABY-FAUTHOUX, après avoir approuvé le CFU de l'exercice 2023 ce même jour à la majorité des suffrages exprimés
Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023
Constatant que le CFU fait apparaître

Un excédent de fonctionnement de :Un excédent reporté de :	112 129,75 201 928,56
Soit un excédent de fonctionnement de	314 058,31
 Un déficit de d'investissement : Un déficit des restes à réaliser de : 	24 529,26 31 000,00
Soit un besoin de financement de :	55 529,26

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation 2023 comme suit

•	Résultat d'exploitation au 31/12/2023 : EXCEDENT : Affectation complémentaire en réserve (1068) : Résultat reporté en fonctionnement (OO2) :	314 058 ,31 55 529,26 258 529,05
•	Résultat d'investissement reporté (OO1) DEFICIT:	24 529,26

Le secrétaire Olivier SCHAFFHAUSER Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus La Maire Fabienne LABY- FAUTHOUX



Madame la Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet http://telerecours.fr